



## CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 7 DECEMBRE 2017

L'an deux mille dix-sept, le sept décembre à dix-neuf heures trente, les Membres composant le Conseil Municipal du Plessis-Robinson, régulièrement convoqués à domicile, individuellement et par écrit le 1<sup>er</sup> décembre 2017, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis au nombre de vingt-six à la Mairie, sous la présidence de M. PEMEZEC, Maire.

### PRESENTS :

P. PEMEZEC, Maire,

J.PERRIN, N. LEANDRI, B. ROBIN, B. FOISY, F. TOUADI, C.MARE-DUGUER, C. HAMIAUX, E. DUBOIS, C. PELTIER, F.DUCHESNE, A. LARREGLE, J-E. STEVENON, C. AUMONT, M. ORLANDO, V. TEISSIER, C. VASSELIN, C. HAYS, A. CHEVRIE, C. PECRIAUX, S. DESMANGLES, S. ROUGER, J. MALARDEL, M. HENAINE, B. MAUBRAS, C. FAGUETTE DIDI.

formant la majorité des membres en exercice lesquels sont au nombre de TRENTE CINQ.

### EN RETARD EXCUSES :

B. BLOT en retard excusé est arrivé à 19h38 et avait donné pouvoir à F. TOUADI,  
L. OWENS en retard excusée est arrivée à 19h53 et avait donné pouvoir à Jacques PERRIN,  
F. JAN-EVANO en retard excusée est arrivée à 19h53 et avait donné pouvoir à B. FOISY,  
A. NEDJAR en retard excusé est arrivé à 19h38 et avait donné pouvoir à P. PEMEZEC,

### ABSENTS EXCUSES :

C. DONIGUIAN absente excusée avait donné pouvoir à N. LEANDRI,  
O. THOMAS absent excusé avait donné pouvoir à E. DUBOIS,  
I. SAGNA ZENGUIGNIAN absente excusée avait donné pouvoir à B. ROBIN,  
C. LEROY absent excusé avait donné pouvoir à C. FAGUETTE DIDI,  
J-F. PAPOT absent excusé avait donné pouvoir à B. MAUBRAS.

**Secrétaire de séance :**

J. MALARDEL

## **1 - Appel Nominal**

## **2 - Désignation du Secrétaire de séance**

Secrétaire de séance : J. MALARDEL

Vote : UNANIMITE

## **3 - Approbation du procès-verbal - compte-rendu de la séance 29 septembre 2017**

Vote : 31 POUR – 4 ABSTENTIONS

## **4 - Finances - Budget Ville - Exercice 2017 - Décision modificative – Approbation**

Arrivée de M. BLOT et de M. NEDJAR à 19h38

Vote : 31 POUR – 4 ABSTENTIONS

## **5 - Finances - Budget Ville - Exercice 2017 - Modification d'autorisations de programme – Approbation**

Vote : 31 POUR – 4 ABSTENTIONS

## **6 - Finances - Budget Ville – Exercice 2017 – Modification du tableau des subventions - Approbation**

Vote : 31 POUR – 4 ABSTENTIONS

## **7 - Finances - Budget Ville – Exercice 2017 – Admission en non-valeur suite à décision de justice Approbation**

Vote : UNANIMITE

## **8 - Finances – Budget Ville – TVA – Option pour l’assujettissement à la TVA de certains loyers perçus à l’occasion de l’occupation de locaux nus à usage professionnel – Autorisation**

Vote : 31 POUR – 4 ABSTENTIONS

## **9 - Finances - Budget ville - Exercice 2018 - Engagement des dépenses avant le vote du budget primitif Autorisation**

Vote : 31 POUR – 4 ABSTENTIONS

## **10 - Urbanisme – Mise en place de l’obligation de ravalement – Autorisation**

Arrivée de Mme JAN-EVANO à 19h51

Arrivée de Mme OWENS à 19h53

Vote : UNANIMITE

## **11 - Urbanisme - Voirie - Modification des droits de voirie - Exonération pour la pose d'échafaudage en cas de ravalement – Approbation**

Vote : UNANIMITE

## **12 - Commerce - Marché de détail - Concession avec l’EURL Mandon - Modification des tarifs des droits applicables sur le marché communal – Approbation**

Vote : UNANIMITE

## **13 - Culture – Demande de renouvellement auprès de la DRAC de la licence Entrepreneur de Spectacles Approbation et autorisation de signer**

Vote : UNANIMITE

## **14 - Culture – Médiathèque Jean d’Ormesson - Création d’animations et activités ponctuelles - Fixation des tarifs – Approbation**

Vote : UNANIMITE

## **15 - Questions diverses**

## 16 - Décisions

Numéro de décision	Intitulé	Signature du Maire	Envoi Préf.
DECISION-PR-DAJAG-2017-065	Acceptant le Marché de travaux d'entretien et d'aménagement du patrimoine bâti-communal – Etanchéité, Toitures Plates, Isolation, Couverture Zinguerie, Charpente Métallique.	06/10/17	06/10/17
DECISION-PR-DAJAG-REGIE-2017-099	Portant modification de la régie de recettes pour l'encaissement des droits d'inscription à la médiathèque municipale à la Maison des Arts, à compter du 1 <sup>er</sup> octobre 2017-Abrogeant la décision n° 2017-095	10/11/17	10/11/17

Il est procédé à la présentation d'un bilan d'activité de la Maison des Arts couvrant la période de juin 2016 à décembre 2017.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h37.**

  
Le Maire,  
Philippe PÉMEZEC